

Abolition de la Corrida : la France prendra-t-elle le taureau par les cornes ?

En Espagne, la Catalogne vient de décider d'interdire les corridas sur son territoire. La nouvelle a fait sensation dans la torpeur estivale, tout juste rompue par la découverte de bébés enterrés et les rebondissements des affaires Bettencourt-Wisenberg. Et en France, le débat sur l'interdiction des corridas avance-t-il ?

Exception culturelle ou culture d'exception ?

[Un article paru sur ce blog l'été dernier](#) évoquait les oppositions frontales entre les différentes parties pro et anti-corrída en France. Avec le vote catalan, la confrontation se ravive. Pour l'heure la tendance est plutôt favorable l'interdiction. Comme souvent ce sont les antis qui arrivent à mieux faire entendre leur voix. Cela ne signifie pas qu'ils parviendront à leur fin. La force du conservatisme provient justement de son antériorité historique, morale ou pas.

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=kDaiLA9Pk0Q>[/youtube]

Néanmoins, les pro-corrídas sentent passer le vent du boulet. En conséquence, ils sont montés au créneau pour défendre l'idée que le vote catalan est propre à l'Espagne et que la situation française est différente. Simon Casas, ancien torrero et organisateur de corridas, interrogé par France Info, et que l'on [peut écouter ici](#) considère que cela n'est « qu'une affaire politique entre les autonomistes catalans et l'état central espagnol » refusant de considérer que cela évoque la question « de la légitimité de la corridá en Espagne » préférant arguer « que la légitimité de la loi est remise en question » et de défendre l'exception culturelle, « voire même artistique », de la corridá dans le sud de la France.

Un propos qui reprend peu ou prou les mêmes arguments que la déclaration de Samadet, en 2007, où les pro-corrídas s'interrogeaient de la manière suivante : « La mort du taureau qui accompagne l'histoire de l'humanité depuis des millénaires serait-elle devenue à ce point tabou qu'elle soit une priorité pour les démocraties modernes ? Mais qu'en est-il alors des morts violentes ou de misère de milliers d'êtres humains complaisamment montrées quotidiennement sur les écrans de nos télévisions ? ».

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=qKeHDIPFMK0>[/youtube]

Des principes humanistes repris également par le lobby des villes taurines qui appelle l'Unicef à la rescousse [dans un communiqué publié ce 29 juillet](#): « Rappelons qu'une convention de l' UNESCO consacre le principe du respect de la diversité et de la liberté dans tous les domaines touchant au patrimoine et à la culture, en posant comme seule contrainte leur conformité à la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

Dans cette guerre de communication, tout est bon à prendre, y compris l'humanitaire, comme c'était le cas au moment de

l'Ascension, pour une corrida organisée pour les haïtiens.

[La corrida au secours de Haïti \(Nîmes\) - Le Figaro](#)

Plus sur <http://wizdeo.com/s/telemiroir> - Journée taurine de bienfaisance organisée aux arènes de Nîmes en faveur des victimes du séisme en Haïti.

Mots-clés : [jt télémiroir nîmes 14 mai 2010 140510 taureau séisme haïtien tauromachie haïti torero corrida bienfaisance aide tremblement arène nîmois simon casas production dons Videode telemiroir-](#)

Mené par un Muriel Marland-Militello (UMP) et Geneviève Gaillard (PS), un [groupe de députés](#) cherche à faire la lumière sur l'argent de la corrida, sans parvenir à ses fins de créer une commission parlementaire sur la question pour l'heure.

[La pétition préconisant](#) l'interdiction de la corrida en France compte 68.898 signatures au 29 juillet 2010. Lors de mon précédent article sur la question, 11.112 avaient signé. Ce qui laisse à croire à un développement de ce mouvement que l'initiative catalane ne peut qu'encourager. Un sondage commandé par [l'alliance anti-corrída](#) sur le département du Gard se veut à cet égard éloquent. 2/3 des gardois interrogés se déclarent « défavorables aux corridas avec pique, banderilles et mise à mort des taureaux ».

Les coqs grands oubliés

[Muriel Marland Militello](#) insiste donc pour que son président de groupe, Jean-François Copé fasse inscrire sa proposition de loi du 13 juillet dernier à l'ordre du jour de l'Assemblée, « pour qu'enfin la chape de plomb parlementaire soit brisée! Pour qu'enfin les parlementaires puissent débattre de ce sujet, comme viennent de le faire les parlementaires de l'autre côté des Pyrénées ! ».

Les corridas ne sont pas les seuls spectacles où des animaux meurent de manière voulue par les hommes. Ainsi, des combats de coqs sont légalement autorisés dans notre pays, dans [le nord de la France](#) et dans certains Dom-Tom, et font l'objet de paris financiers, peut-être un peu moins légaux. [Peu s'en émeuvent.](#)

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=STYtnhVgszs>[/youtube]

A noter : [cet article](#) du Monde revient bien sur la question de la corrida en France